



MODE D'EMPLOI

Article N° : 25 105 00 / 25 106 00 / 25 105 00B

ABAISSÉ LANGUE EN BOIS

Exigence essentielle de la directive 93/42/CEE (§13.1 de l'annexe I) :

« L'emballage de chaque dispositif doit contenir une notice d'instruction. Une exception est faite pour les dispositifs des classes I et IIa, s'ils peuvent être utilisés en toute sécurité sans l'aide de telles instructions. »

Prendre un abaisse langue et l'introduire à l'intérieur de la bouche. Appuyer légèrement sur la langue. Après utilisation le jeter dans un récipient prévu pour les déchets médicaux.

PRECAUTION D'EMPLOI :

A utiliser en usage unique par personne, il est recommandé d'utiliser l'abaisse langue avec précaution pour ne pas blesser le patient (enfoncement trop important).